



SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Chalet (salle d'habillage)



LE CHALET EST LA PIERRE ANGULAIRE DES SERVICES AUX USAGERS

Il devrait y avoir :

- Un système d'éclairage d'urgence
- Des extincteurs fonctionnels bien identifiés au moyen de panneaux
- Une trousse d'urgence dans un endroit bien identifié (si les ressources le permettent, des couvertures thermiques sont recommandées)



AUTRES DISPOSITIONS OU MESURES DE SÉCURITÉ

- On y affichera bien en évidence les horaires, les règlements s'appliquant à l'usage des installations et le plan d'évacuation.
- Le plancher sera recouvert d'un matériau souple résistant à l'usure provoquée par le passage des patins.
- La salle d'habillage devrait être suffisamment chauffée et devrait abriter ou offrir à proximité des installations sanitaires adéquates; les éléments chauffants ne devraient pas être accessibles directement.
- Les portes pour les usagers devraient être déverrouillées en permanence durant les périodes d'ouverture des installations; les portes à usage restreint seront munies d'une barre de type « panique ».
- Toutes les sorties devraient être dégagées (à la fois à l'intérieur et à l'extérieur) et devraient être identifiées au moyen d'un panneau lumineux « SORTIE ». Les zones extérieures près des portes de sortie devraient être dégagées et déglacées sur une aire d'au moins 4 mètres².
- Les escaliers attenants au bâtiment devraient être recouverts de matériau caoutchouté, et en tout temps dégagés et déglacés.
- Les aires de circulation devraient être assez larges pour faciliter une sortie massive des usagers en cas d'urgence.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE¹

La largeur des ouvertures devrait être suffisante pour permettre le passage d'une personne en fauteuil roulant de sport.

- Prévoir une entrée plain-pied ou un aménagement permettant un accès en autonomie aux installations pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou ayant de la difficulté à se déplacer.
- Prévoir des portes, des portillons et des entrées assez larges pour qu'un fauteuil roulant manuel ou un fauteuil roulant de sport puisse y passer.
- Prévoir des portes à ouverture automatique, idéalement coulissantes, ou avec des boutons poussoirs fonctionnels à l'intérieur et à l'extérieur pour faciliter l'entrée dans le bâtiment.
- Prévoir des installations sanitaires adaptées (toilettes adaptées, salle d'habillage ou vestiaire adapté, vestiaire universel).
- Prévoir des fontaines d'eau à boire accessibles à proximité.

1. Les recommandations sur l'accessibilité universelle proviennent de [AlterGo](#).